

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du mardi 5 juillet 2022**

Convocation : 28 juin 2022  
Compte rendu du : 8 juillet 2022

**Etaient présents** : Madame Nathalie PIZZAFERRI, Monsieur Pascal LENOIR, Monsieur Matthieu DACHEUX, *Monsieur Dominique BELLET, Monsieur Yannick DECOSTER, Madame Catherine DUCATEL, Monsieur Thibault DREUE, Madame Caroline LECAT, Monsieur Audouin de l'EPINE, Monsieur Olivier SAILLARD, Monsieur Arnaud THIERRY, Madame Béatrice VANHUSE*

**Absents excusés** : *Madame Josiane THIERRY donnant procuration à Monsieur Arnaud THIERRY, Monsieur Loic BACQUET, Madame Blanche de l'EPINE donnant procuration à Madame Nathalie PIZZAFERRI*

**Secrétaire de séance** : Monsieur Matthieu DACHEUX

La séance est ouverte à 18h30

.....  
**Rappel de l'ordre du jour** :

- 1- Rappel des points évoqués lors du dernier conseil
- 2- Organisation du temps de travail des agents
- 3- Enquête Publique sur le projet d'une unité de méthanisation à Saleux
- 4- Cimetière de Prouzel
- 5- Aménagements communaux
- 6- Point sur le 14 juillet
- 7- DIVERS

---

**1- Rappel des points évoqués lors du dernier conseil**

Le conseil n'a pas de question suite au rappel des points évoqués lors du dernier conseil municipal.

**2- Organisation du temps de travail des agents**

**Délibération n°37**

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil que Le 15 mars 2022 le conseil municipal avait délibéré sur l'organisation du temps de travail des agents suite à la demande de la Préfecture sur l'obligation d'instaurer la durée annuelle légale de travail à 1607 heures et d'en apprécier la bonne mise en œuvre, incluant la journée de solidarité, qui s'impose à l'ensemble des collectivités territoriales qui emploient des agents à temps complet ou à temps non complet, mais le Comité Technique du Centre de Gestion CDG80 n'avait pas été saisi au préalable de cette délibération,

La saisine du comité technique a donc depuis été faite une première fois le 12 mai 2022 avec un avis favorable du collège des représentants des élus et un avis défavorable à l'unanimité du collège des représentants du personnel, puis une deuxième fois le 7 juin 2022 avec un avis favorable du collège des représentants des élus et un avis défavorable à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Il est demandé de ressaisir l'Avis du Comité Technique, lorsque celui-ci aura émis un nouvel avis même s'il est à nouveau défavorable à l'unanimité des représentants du personnel, nous pourrions alors mettre en œuvre les dispositions présentées par le Comité Technique.

Pour rappel, la durée annuelle légale de travail des agents de la commune de Prouzel est de 1607 heures et organisé comme suit :

Commune de PROUZEL	Durée hebdomadaire de travail	Plage horaire	Nb de jours ARTT	Journée de solidarité
Adjoint administratif : Secrétaire de mairie	35h Sur 4 jours	Lun : 8h-12h/12h45-17h30 Mar : 8h-12h/12h45-19h30 Jeu : 8h-12h/12h45-17h Ven : 8h-12h/12h45-16h00	Néant	1 mercredi/an
Adjoint technique : Agent communal	38h Sur 5 jours	Lun, Mar : 8h-12h / 13h-17h Mer, Jeu : 8h-12h / 13h-16h30 Ven : 8h-12h / 13h-16h	18 jours	1 ARTT/an
Adjoint administratif : Agent APC (Agence Postale Communale)	15h30 Sur 5 jours	Lun, Mer, Ven : 15h00-1800 Jeu, Sam : 9h30-12h30	Néant	3h06/an

Il est demandé donc à nouveau au conseil municipal, conformément, entre autres, à la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et de la loi n°2004-626 du 30 juin 2004, et la mise en demeure de la Préfecture du 25 février 2022, et suite aux deux saisines du comité technique du Centre De Gestion 80 du 12 mai et du 7 juin, de confirmer la durée annuelle légale de 1607 heures et l'organisation du temps de travail des agents de Prouzel et de fixer ainsi la modalité retenue pour la journée de solidarité.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité.**

### **3- Enquête Publique sur le projet d'une unité de méthanisation à Saleux** **Délibération n°38**

Une enquête publique est en cours depuis le 21 juin 2022 et jusqu'au 19 juillet 2022 sur la demande d'enregistrement de la SAS SAE 80 en vu d'exploiter une unité de méthanisation de matière végétale et d'effluents d'élevage sur la commune de Saleux. La commune de Prouzel est comprise dans le rayon d'affichage de l'avis public et le conseil municipal doit donner son avis par délibération.

Les membres du conseil municipal ont reçu les informations et le lien public avec les documents concernant l'enquête et ont pu s'informer au préalable.

<https://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/ICPE/Enregistrement>

**Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent ce projet à 11 voix POUR et 3 ABSTENTIONS.**

#### **4- Cimetière de Prouzel** **Délibération n°39**

Madame le Maire informe l'assemblée qu'un long travail de mise à jour du plan du cimetière, de recensement des actes de concessions depuis 1880 ainsi que de recherche des noms de familles des anciens caveaux a été effectué depuis plusieurs mois.

Le cimetière de Prouzel compte aujourd'hui 47 emplacements potentiellement libres

Il existe aussi la possibilité à certains endroits de créer des emplacements pour des caves urnes, néanmoins toute demande de concession dans le cimetière devra faire l'objet d'une concertation au préalable avec le Maire et des membres du conseil afin de vérifier les emplacements et préciser l'orientation des caveaux.

Les sociétés de pompes funèbres habituellement appelées à travailler dans le cimetière seront tenues informées également.

Il est précisé qu'un travail supplémentaire de règlement de cimetière devra être effectué par le conseil.

Vu le tarif peu élevé des concessions qui est actuellement de 20 euros pour une concession à perpétuité de 2m x 1,5m ; en comparant avec les communes avoisinantes, Madame le Maire propose aux membres conseil de revoir ce montant à la hausse et d'étudier la possibilité à des familles n'habitant plus Prouzel de pouvoir acheter une concession quand des membres de leurs familles sont déjà inhumés dans le cimetière.

Les tarifs proposés sont :

- 100 euros pour un emplacement à perpétuité de 2 mètres x 1.5 mètres
- 75 euros pour un emplacement à perpétuité de cave urne (moitié d'emplacement)

Les emplacements seront proposés prioritairement aux habitants de Prouzel.

Les familles n'habitant plus Prouzel souhaitant se rapprocher des membres de famille proche déjà inhumés au cimetière pourront également acheter des concessions.

**Après examen, Les membres du conseil municipal acceptent ces propositions à 13 voix pour et 1 abstention**

#### **5- Aménagements communaux**

Le conseil municipal étudie plusieurs aménagements :

- La pose d'enrochement près du Tennis pour bloquer les voitures et quads accédant par le chemin latéral et qui continuent de circuler sur la coulée verte.
- Installer 1 ou 2 bancs sur la place du village
- Ajouter un éclairage public à la fin de la rue du stade, un nouveau devis doit être demandé.
- Agencement d'un nouveau passage piéton dans la continuité de l'escalier créé dans la côte du Général Leclerc

#### **6- Point sur le 14 juillet**

Madame le Maire remercie les membres du conseil qui s'impliquent dans les préparatifs du 14 juillet. Un appel aux volontaires sera fait pour l'installation du préau le 13 juillet.

A ce jour les inscriptions comptent 174 personnes dont 58 dames de Prouzel :

- 139 adultes (dont 26 extérieurs),
- 16 enfants -6ans,
- 19 enfants 6/12 ans
-

## 7- DIVERS

- **Retour sur les élections** : Madame le Maire remercie à nouveau tous les conseillers et bénévoles pour leur aide lors de la tenue des bureaux de vote.
- **Retour sur le pot d'accueil des nouveaux habitants (depuis 2020)** : Sur 33 familles invitées 14 sont venues ainsi que les représentants des associations, les enseignants de Prouzel, les agents municipaux et conseillers. C'était une soirée très conviviale et le pot d'accueil des nouveaux habitants sera maintenant maintenu en mai/juin de chaque année.
- **Retour sur les projets d'écoles** : La fête des écoles Plachy- Prouzel a été un très bon moment pour enfants et parents et Madame le Maire remercie les enseignants de deux écoles ainsi que l'Association des Parents d'Elèves pour leur travail et organisation et les parents bénévoles. A Prouzel, Madame Gruit-Fritz a travaillé sur un projet de lettres des enfants (CE2 CM1) aux aînés du village et a aussi organisé une rencontre intergénérationnelle à l'école qui a ravi les enfants et les aînés.
- **Mur de grimpe** : Madame le Maire annonce l'obtention d'une subvention du département de 719 euros pour le mur de grimpe à l'école de Prouzel. Une inauguration du mur sera prévue en septembre.
- **Site internet** : des membres du conseil municipal vont participer à une formation par Somme Numérique pour la création d'un site internet pour Prouzel.
- **PLUi** : La CC2SO a repoussé le vote pour le PLUi a fin septembre sans donner plus d'information ni de date précise.
- **TRINOVAL** : Des questions d'administrés ont été posé sur le ramassage de déchets verts et la pose potentielle d'un container dans le village pour déchets verts. Le premier point a été demandé lors d'une réunion entre maires et Trinoval. Le ramassage des déchets verts qui se faisait à une époque est trop onéreux. La pose d'un container n'a pas vraiment d'utilité avec la déchetterie de Loeuilly à proximité. Il a été remonté à Trinoval le fait que les containers de déchets verts à la déchetterie étaient parfois pleins. La TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) taxe gouvernementale liée à l'enfouissement des déchets continue d'augmenter. Des composteurs peuvent être commandés sur le site de Trinoval.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

N. PIZZAFERRI	P. LENOIR	M. DACHEUX	J. THIERRY ABSENTE	L. BACQUET ABSENT
D. BELLET	Y. DECOSTER	C. DUCATEL	T. DREUE	C. LECAT
A. DE L'EPINE	B. DE L'EPINE ABSENTE	O. SAILLARD	B. VANHUSE	A. THIERRY